

# Chambor'élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Décembre - n° 10



## Formations



p. 2

Un protocole de soins ostéopathiques à la portée des éleveurs caprins



p. 3

Suite à la sécheresse, comment améliorer mes prairies ?



p. 4

Des rations bien calées, par les analyses fourragères et le conseil d'un nutritionniste



p. 5

L'engraissement des agneaux de bergerie : les clés de la réussite



p. 6

Isa DANNE, cavalière d'Equitation Classique, de passage dans la Vienne



p. 8

Le réseau des fermes de références s'agrandi !



p. 9

Modifications du Programme d'actions Directive Nitrates  
Formation CAPTAV



p. 10

La vie de la Chambre



p. 11

# Édito

2017 sera une année électorale importante : de par le choix de notre Président de la République, découlera la politique agricole nationale et le positionnement européen de notre agriculture. S'en suivront les élections législatives qui consolideront cette politique nationale. Nos futurs élus devront alors redonner la place qu'elle mérite à notre agriculture. D'autant plus avec l'arrivée surprise du nouveau Président américain, qui risque de brouiller un peu les cartes des marchés et accords mondiaux. Et ce, même si nous ressentons aujourd'hui au niveau international, des positionnements nationaux plus forts qu'auparavant.

Ainsi, le pot de terre belge qui a bien failli briser le pot de fer européen et nord-américain nous a montré qu'en cette période pré-électorale nous avons le devoir de faire entendre notre voix sur l'excellence de notre agriculture, et que des mouvements sont possibles.

A moindre mesure, des changements s'opèrent sur des niveaux régionaux et départementaux, avec la mise en place de notre Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine. Aussi au sein de nos services élevage, nous voyons Marina SALLE qui rejoint l'échelon régional. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et la remercions pour la qualité et le professionnalisme de son travail. Dans la continuité d'un management partagé, nous travaillons à leur réorganisation.



**Arnaud BOURRY**  
Membre du Bureau,  
en charge du dossier  
élevage à la Chambre  
d'agriculture de la Vienne



**Christian LALOI**  
Membre du Bureau,  
en charge du dossier  
élevage à la Chambre  
d'agriculture de la  
Charente

## Actualités - Formations

1	2	3	4	5	6	7
8	X	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	X	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## Formations - 16

### BOVIN VIANDE

- **Produire du veau de lait de qualité** - 18 janvier 2017
- **Analyser ses coûts de production en bovin viande**  
24 Janvier 2017  
Contact - Laurie MOURICHO - 06 24 30 15 24

### BOVIN LAIT

- **Maîtriser mon revenu en élevage laitier** - 11 Janvier 2017
- **Améliorer la conduite des cultures et des fourrages en système polyculture-élevage : visites bout de champ**  
7 février au 22 novembre 2017  
Contact - Anne-Laure VEYSSET - 06 25 64 54 55

## Formations - 86

### FOURRAGE

- **Cultiver et valoriser la betterave fourragère en élevage laitier** - 17 janvier 2017
- **La luzerne de A à Z** - 24 janvier 2017
- **Mise en place du pâturage tournant sur son exploitation** - 31 janvier 2017

Contact - Victoire DEPOIX - 06 58 59 74 20

### BOVIN-OVIN-CAPRIN

- **Formation perfectionnement chien de troupeau**  
4 jours : 12 janvier - 7 mars - 28 avril et 20 juin 2017  
Contact - Annie SOUCHAUD - 06 30 25 11 83

### BOVIN LAIT

- **Se perfectionner dans l'utilisation des huiles essentielles** - 12 janvier 2017
- **Formation à destination des éleveurs en traite robotisée** - 16 janvier 2017
- **Analyser la rentabilité de mon atelier (coût de production)** - 2 mars 2017
- **Débiter dans l'utilisation des huiles essentielles**  
2 mars 2017

Contact - Adèle MARSAULT - 06 58 59 74 20

### BOVIN VIANDE

- **Alimentation : approche mélangeuse et fibrosité des rations en élevage** - 26 janvier 2017  
Contact - Guillaume LAJUDIE - 07 86 48 37 82

### BOVIN

- **Formation à Synel** - janvier 2017  
Contact - Hugues GEAY - 06 84 96 03 35

# Un protocole de soins ostéopathiques à la portée des éleveurs caprins



La pratique de l'ostéopathie intéresse de plus en plus de chevrriers. Cette méthode thérapeutique cherche à instaurer de manière durable la santé et le bien-être de l'animal. Ces deux facteurs sont en lien direct avec la production laitière, la fécondité ou bien encore l'état sanitaire du troupeau. La vétérinaire ostéopathe (Dr V. ZENONI) intervenue en Vienne dernièrement, a imaginé un protocole de traitement manuel global en 9 étapes.

## Quel animal cibler ?

Alors qu'une chèvre en bonne santé ne nécessite pas forcément de manipulation, le protocole de soins peut s'effectuer tous les jours sur un animal mal en point.

Pour les chèvres souffrant de problèmes infectieux (conjonctivite, abcès, mammites, diarrhées, etc) ou des blessures encore chaudes (entorses, météorisation...), le docteur ZENONI dit : « qu' il est possible d'agir à distance. Avec une bonne dose de conviction et de concentration, l'éleveur qui en a réellement l'intention pourra réaliser toutes les étapes du protocole de soin à quelques mètres de la chèvre. »

## 9 manipulations ostéopathiques pour une amélioration globale de l'état de santé.

Une fois la chèvre à manipuler choisie et saisie, commencez par réaliser un « Palper-Rouler ». En pinçant la peau à la base de la queue et en la faisant glisser jusqu'à la base de la tête : vous réalisez un premier diagnostic de l'état général de la chèvre. La peau doit en effet pouvoir se décoller aisément. Chaque endroit difficile est le signe d'un dysfonctionnement en dessous.

Le « Palper-Rouler » effectué, il est temps de débiter les manipulations. Chaque étape se termine quand l'animal montre un signe de soulagement (soupir, déglutition, reprise ou arrêt de la rumination, déplacement...).

Etape n°1 : le sacrum

Appui continu et de plus en plus fort avec une main à la base de la queue.

→ Redonne de la mobilité à toutes les vertèbres.

Etape n°2 : le bassin

Appui léger avec les 2 mains sur le bassin (ne pas toucher la pointe du fémur).

→ Équilibre le bassin et travaille sur le crâne.

Etape n°3 : le pubis

Appui léger avec les 2 pouces sur le pubis (en dessous de la vulve).

→ Travaille la « ligne interne » du pubis à la tête. Agit sur les viscères pour relancer l'appétit de la chèvre.



Etape n°4 : le « palper Rouler »



Etape n°3 : le pubis

Appui léger du doigt sur le nombril (l'autre main peut se positionner sur le dessus de l'animal).

→ La vessie, l'intestin grêle, le foie, la mobilité du bassin et des hanches. Zone des souvenirs (vie intra-utérine, naissance, mises-bas...).

Etape n°5 : les omoplates

2 méthodes : appui léger de chaque main sur une omoplate OU appui soutenu des doigts sous chaque omoplate.

→ Le cœur, la respiration, l'immunité, la locomotion, l'émotionnel.

Etape n°6 : l'encolure

2 sous étapes :

La chèvre entre ses jambes, on regarde la facilité à tourner la tête d'un côté et de l'autre. PUIS poser une main sur la zone avec peu de mobilité et faire tourner la tête du côté facile.

→ Souplesse des cervicales.

Etape n°7 : les pattes

Soulever chaque patte l'une après l'autre (par le canon) de manière à accompagner les mouvements de la chèvre.

→ Assouplissement des pattes.

Etape n°8 : le crâne

Appui léger des 2 pouces sur le front (sans poser les mains sur la mâchoire).

Etape n°9 : " Bisous Merci " !

Pensez à votre attitude !

Votre posture et votre état d'esprit influenceront obligatoirement le déroulé du soin. Alors concentrez-vous sur l'intention et travaillez sans ondes parasites !

L'observation vous en dira long !

N'oubliez pas d'observer l'animal que vous allez soigner dans sa globalité : l'état de son poil et de sa peau, sa démarche, sa place au sein du troupeau...

## Bonus : quelques réflexes d'acupuncture

- Point de **réanimation** du chevreau : appui léger avec le doigt sous le nez du nouveau-né.
- Point « **antidouleur** » : au creux du jarret. Cette zone est à gratter pour les adultes, à pincer pour les jeunes chevreaux. Cela provoque l'apaisement et le soulagement des douleurs non spécifiques.
- Point de **relance des contractions** : entre l'anus et la vulve. À n'effectuer seulement si le chevreau est bien engagé.

Coline BOSSIS  
Conseillère caprin (CA 86)  
06 79 42 74 47



## Suite à la sécheresse, comment améliorer mes prairies ?

L'été 2016 restera dans les annales pour la durée et l'intensité de la sécheresse. Nous avons cumulé en moyenne 61 mm de pluie sur nos départements entre le mois de juillet et le mois d'octobre contre 220 mm en moyenne sur les 15 dernières années. Ce déficit a été néfaste pour le rendement des prairies mais peut également avoir des conséquences sur leur composition.

### Sur quelles prairies être le plus attentif ?

Les prairies pâturées tout l'été ou sur lesquelles les animaux ont été affouragés, ont plus de risques d'avoir souffert de la sécheresse.

En effet, les animaux conduits en pâturage libre sur une grande surface en période estivale ont tendance à consommer les petites repousses.

Ces modes peuvent conduire à diminuer la densité des espèces semées qui s'épuisent et qui ne peuvent pas faire suffisamment de réserves pour repartir aux premières pluies.

D'une façon générale, une fois que l'herbe ne pousse plus, il est préférable de faire pâturer le stock sur pied puis de cloisonner les animaux sur une parcelle dite parking (parcelle qui sera refaite) ou éventuellement les faire pâturer sur des chaumes de céréales. L'important est que les animaux puissent avoir accès à un point d'eau et une zone d'ombre.



Troupeau de vaches sur parcelle parking en été

### Comment observer ma prairie ?

Les prairies actuellement ont repris, bien qu'on ne puisse pas parler de réelle repousse automnale cette année, nous pouvons néanmoins observer les couverts et décider ce qui pourra être fait en fin d'hiver.

Sur des prairies dégradées où le pourcentage de sol nu est important : trous suffisamment grands (de la taille d'une assiette à dessert) et fréquents sur la parcelle, un sursemis peut être envisagé. Attention, certaines conditions spécifiques sont à respecter pour s'assurer de la réussite.

Le sursemis est une technique intéressante pour regarnir des prairies, cependant, sa réussite est aléatoire et il est nécessaire de mettre toutes ces chances de son côté.

D'une part l'étude de la végétation est un point primordial avant de se lancer dans le sursemis. En effet, certaines espèces peuvent le faire échouer.

La présence d'*agrostis stolonifère* est à surveiller avant de se lancer dans un sursemis.

En effet, cette plante a tendance à se développer dans les parcelles ayant des espaces vides ou étant sur-pâturés. Cette dernière aura un effet anti-germinatif sur les espèces réimplantées.

D'autre part, un itinéraire spécifique doit être respecté :

- intervenir le plus tôt possible en fin d'hiver lorsque la portance le permet ou alors à l'automne suivant,
- agir sur une végétation rase (pâturage hivernal ou broyage),
- agrandir mécaniquement les vides à l'aide de herse à dent droite par exemple,
- semer des espèces agressives (ray-grass anglais ou hybride, trèfle blanc ou violet, ...) à une forte densité : on n'est pas loin des doses de semis en pur,
- le type de semoir utilisé n'aura pas d'effet sur la réussite, il est possible d'utiliser le matériel de l'exploitation,
- bien tasser le sol préférentiellement avec le passage des animaux. Le rouleau peut être utilisé mais ce dernier ne tassera pas comme il faut dans les trous,
- maintenir une végétation rase par le passage régulier mais rapide des animaux pour laisser de la lumière aux jeunes plantules sans les pénaliser dans leur développement.

### Et sur les semis d'automne ?

Les conditions sèches dans lesquelles ont été réalisés les semis ainsi que les gelées précoces que nous avons eues dès le début du mois d'octobre rendent incertaine la réussite des implantations pour 2017.

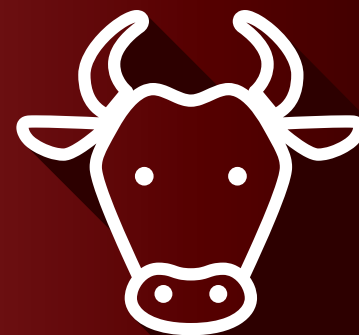
À l'heure actuelle, peu d'interventions peuvent être faites sur les couverts en place. Il faut prendre son mal en patience et attendre un redémarrage de fin d'hiver pour tirer les premières conclusions quant à leur réussite.

Sur des dérochées de type ray-grass d'Italie où la densité ne serait pas au rendez-vous, il sera possible de sursemmer des méteils de printemps et de prévoir une récolte plus tardive pour assurer le tonnage nécessaire.

Sur des prairies de plus longue durée, une observation plus fine devra être faite comme celle faite sur les prairies déjà en place que nous avons évoquée plus auparavant.

# Des rations bien calées, par les analyses fourragères et le conseil d'un nutritionniste

Les analyses de fourrages vous permettent de faire un point sur la qualité de vos aliments chaque année. Ces valeurs nous permettent d'adapter la complémentation en fonction du stade physiologique des animaux. N'hésitez donc pas à en réaliser.



## Interpréter vos analyses

	MS (%)	UEL (/kg)	UFL (/kg)	UFV	MAT (%)	Amidon (%)	Cellulose (%)	PDIA (g/kg)	PDIN (g/kg)	PDIE (g/kg)	Digestibilité (%)
Ensilage Maïs 2016	38,7	0,93	0,91	0,81	6,1	28,9	17,0	13,3	37,3	64,8	71,6
Ensilage d'herbe 2016	44,7	1,07	0,86	0,80	14,2		24,6	24,7	86,3	72,7	71,7
Enrubannage 2016	54,7	1,1	0,8	0,7	13,1		28,3	27,6	80,6	75,9	60,2

Analyses réalisées chez les éleveurs en suivi alimentation dans le département de la Vienne

### Ensilage maïs 2016 (non irrigué)

**A retenir :** trois choses importantes sur le maïs de cette année :

- pourcentage de matière sèche assez élevé : la conservation sera plus difficile ;
- teneur en amidon faible : avec 28.9% il faudra corriger la ration des animaux à l'engraissement avec un apport de céréales (orge, blé, maïs sec ou humide) ;
- le pourcentage de cellulose, assez bas, va entraîner une accélération de la digestibilité. Il faudra surveiller la consommation de fibre mécanique (paille) pour ralentir le transit et avoir une meilleure efficacité de la ration.

Si vos animaux ont du mal à consommer de la paille, n'hésitez pas à rajouter de l'aliment liquide pour la rendre plus appétente.

→ N'oubliez pas de bien corriger vos rations en calcium.

### Ensilage d'herbe 2016 (multi-espèces)

**A retenir :**

- le pourcentage de MS est assez élevé : surveiller la conservation ;
- le pourcentage de protéines en moyenne est assez élevé sur les ensilages récoltés précocement.

« Un pourcentage élevé de protéine = une augmentation de la production laitière »

Rations vaches en lactation : il faudra penser à rajouter de la fibre mécanique (foin et paille) dans vos rations hivernales tout en respectant une proportion de 2/3 herbe et 1/3 maïs (+ minéraux et sel).



Ensilage d'herbe récoltée à l'autochargeuse

### Enrubannage 2016

**A retenir :**

- le pourcentage de protéine est assez élevé en moyenne sur l'enrubannage.

**Rations vaches en lactation :** il faudra penser à rajouter de la fibre mécanique (foin et paille) dans vos rations hivernales tout en respectant une proportion de ¾ enrubannage et ¼ ensilage maïs (+ minéraux et sel).

**Attention :** Ne pas négliger la complémentation en minéraux et oligo-éléments. Les oligo-éléments sont très peu stockés par l'organisme et nécessitent des apports réguliers.

Pour vous aider dans la réalisation de vos rations alimentaires, les conseillers bovin viande vous proposent :

- Analyse de fourrages (environ 30 €)**
- Calcul de rations**
- Conseil en nutrition**
- Visite de contrôle (analyse des bouses, ...)**

Les conseillers bovin viande :  
 Guillaume LAJUDIE (CA 86)  
 07 86 48 37 82  
 Benjamin MAILLOCHAUD (CA 86)  
 06 75 76 89 74

Conseillère fourrage  
 Victoire DEPOIX (CA 86)  
 06 58 59 74 20



# L'engraissement des agneaux de bergerie : de la réussite

Les premiers agnelages d'automne ont eu lieu... Pour pouvoir espérer produire des carcasses de qualité inhérentes à l'engraissement des agneaux, correctement démarrés(\*), est nécessaire.

**La réussite de l'engraissement de l'agneau dépend majoritairement de la maîtrise de l'alimentation et particulièrement du coût du concentré.**

Avant le sevrage, qui aura lieu à partir de 70 jours, il n'est pas nécessaire de distribuer aux jeunes agneaux un aliment démarrage sauf s'il est médicamenteux et que des raisons sanitaires l'imposent ; un même aliment peut être distribué du plus jeune âge jusqu'à la commercialisation. L'âge moyen à la commercialisation est de 100 à 140 jours.

Que le concentré soit un aliment complet ou un mélange fermier, il est indispensable de mettre un fourrage à disposition. La valeur du fourrage reste secondaire par rapport à l'appétence : distribuer une bonne paille est suffisant, le principal est que cela favorise la rumination des agneaux et évite ainsi les problèmes d'acidose. Il faut compter 15 kg de fourrage si le concentré est à volonté ou 30 kg au total sur la période d'engraissement, s'il est rationné... Un fourrage à base de légumineuse est possible mais il entraîne une augmentation de la durée d'engraissement de 15 à 20 jours.

**Aliment complet ou aliment fermier : une question de prix ? D'opportunité de matières premières ? De facilité de distribution ? À chacun son choix...**



Le râtelier rond à barre favorise le rationnement.

Quel que soit le choix de l'aliment, le concentré devra doser environ en moyenne 0,90 UF et 17 % MAT/kg brut. Un aliment plus riche engendrera des problèmes de dépôt précoce de gras s'il est offert à volonté et un aliment moins riche freinera la finition des agneaux.

Vous pouvez adapter le niveau énergétique plus ou moins riche du concentré si vous avez la possibilité de faire des lots d'agneaux avec un potentiel de croissance similaire : par exemple un aliment à 0,95 UF ira en priorité aux lots mâles à forts potentiels, et un aliment à 0,88 ou 0,90 UF pour les femelles et mâles aux potentiels de croissance plus modérés...

**L'aliment complet** : pratique à stocker et distribuer, il est pourvu en complément minéral.

**Les mélanges fermiers** : le triticale, l'orge, le maïs peuvent être utilisés sans problème. Le blé, étant plus acidogène, ne dépassera pas 40 % de la ration et l'avoine étant peu énergétique ne devra pas excéder 25 % de la ration.

Ces céréales devront être associées à une source d'azote pour obtenir une ration équilibrée, soit :

- des compléments azotés du commerce qui ont l'avantage d'être pourvus en complément minéral ;
- des tourteaux de soja seront préférés à ceux de tournesol qui entraîneront une augmentation de la durée d'engraissement de 1 à 2 semaines ;
- des protéagineux (pois, lupin ou féverole), leurs utilisations ne modifient pas les quantités de concentré consommées mais augmente la durée d'engraissement de 1 à 2 semaines également.

Dans les deux derniers cas, une complémentation en minéral est obligatoire.

**Exemple de mélange :**

Triticale	Matière azotée	CMV
70 %	Tourteau de soja : 15 %	3 % du mélange ou à volonté (à part du mélange)
70 %	Tourteau de colza : 30 %	
75 %	Lupin : 25 %	
60 %	Pois : 40 %	
70 %	Féverole : 30 %	

De l'eau propre sera mise à disposition... Si vos agneaux arrêtent de consommer, contrôler en premier lieu l'eau mise à leur disposition (sale, inaccessible, gelée...)

**Et le rationnement ?**

Le rationnement, en réduisant les vitesses de croissance, permet d'améliorer la qualité des carcasses lorsque celles-ci sont trop grasses.

Le rationnement se pratique en limitant la consommation journalière à 700 ou 800 g pour les femelles et 900 g à 1 kg pour les mâles selon le type génétique et le potentiel de croissance. Une augmentation de la durée d'engraissement de 2 à 3 semaines est observée mais la consommation de concentrés reste globalement identique.

Ceci étant, il n'est pas toujours possible de le pratiquer car il nécessite suffisamment d'espace pour que les agneaux disposent chacun d'une place (voir tableau ci-contre). Une alternative consiste à distribuer les quantités de concentrés souhaitées, mais il existe des écarts de consommation importants : « toujours la loi du plus fort ! ».



de qualité bien valorisées et une bonne marge par agneau, la maîtrise de tous les facteurs

Critères	Normes
Surface au sol	0,5 m <sup>2</sup> / agneau
Profondeur du parc	3 m au minimum
Longueur auge pour le concentré à volonté	12 agneaux / mètre linéaire (ml) si nourrisseur rectangulaire et 20 agneaux si nourrisseur circulaire
Longueur auge pour le concentré rationné	4 agneaux / ml
Longueur auge pour le fourrage	8 à 10 agneaux / ml
Nombre d'abreuvoirs	1 pour 40 à 50 agneaux (variable selon l'âge et la race)
Hauteur de pose de l'abreuvoir	40 à 50 cm selon le type génétique

### La commercialisation : un poste à ne pas négliger !

Des carcasses trop lourdes et grasses seront bien moins valorisées car elles ne correspondent pas aux débouchés de la région. Le tri, qu'il soit réalisé par un acheteur ou par vous-même, doit être rigoureux et régulier. Vous pouvez également utiliser une bascule qui permettra d'optimiser le poids. Mais attention, le poids n'est pas le seul critère à prendre en compte : l'état d'engraissement doit être également apprécié au plus juste...



Un parc de contention spécialisé pour agneaux : indispensable en gros troupeau pour faciliter les pesées, le tri et l'embarquement.

### Important :

On appelle des agneaux correctement démarrés, des sujets qui sont nés avec un poids de naissance supérieur à 3,5 kg qui ont reçu du colostrum dans les 6 h suivant la naissance, qui sont correctement nourris par la mère, et qui ne présentent aucune pathologie particulière, et si nécessaire sont traités contre les strongles de bergerie et les coccidies...

### Témoignage de Michel JOUHANNEAU négociant à Moussac (86)

#### Sous la marque Agneau du Poitou-Charentes

*Le marché est très calme en cette période mais il va s'accroître avec les sorties d'agneaux de bergerie en mars.*

*Il faut être très rigoureux sur la qualité de ce produit. Je recherche surtout des agneaux de bonne conformation, classés principalement en U et R en gardant à l'esprit que le gras est pénalisant, et c'est déjà le cas pour un agneau classé en 3. Il nous est de plus en plus difficile de trouver un marché pour les commercialiser.*

*À mon sens, il n'existe pas vraiment de règle sur la méthode d'engraissement que ce soit tant au niveau de l'alimentation (mélange fermier ou aliment du commerce), que de la méthode de distribution (rationnée ou pas).*

*Toutefois, si j'avais un conseil à formuler auprès des éleveurs, ce serait qu'ils gardent à l'esprit une nécessaire rigueur au niveau du tri de leurs agneaux :*

- 1- regarder plus tôt et plus régulièrement si des agneaux sont bons à partir,*
- 2- ne pas toujours aller chercher des carcasses les plus lourdes possibles (idéal entre 18 à 20 kg),*
- 3- pas d'agneaux de plus de 22 kg de carcasse qui sont plus difficilement commercialisables.*

*Il est certain que les éleveurs ont réalisé un bon nombre d'efforts depuis quelques années, nous avons par exemple moins d'agneaux colorés, plus réguliers, il faut poursuivre dans cette voie.*

*Néanmoins, mon inquiétude principale ne concerne pas la compétence des éleveurs à produire des agneaux de qualité, mais sur le manque de production d'agneaux dans les années à venir.*

*Je pense que nous allons bientôt avoir du mal à trouver de la marchandise, car beaucoup d'éleveurs arrivent à la retraite ou n'en sont pas loin...*

*L'élevage ovin a été longtemps dénigré et mal valorisé, je crois cependant que cette production est intéressante sur le plan économique. Nous ne pouvons que regretter le manque d'attrait et de motivation de nos jeunes.*

Les conseillères ovin  
Nathalie AUGAS (CA 16)  
06 26 69 71 09  
Béatrice GRIFFAULT (CA 86)  
06 79 55 62 83  
Annie SOUCHAUD (CA 86)  
06 30 25 11 83



## Isa DANNE, cavalière d'Équitation Classique, de passage dans la Vienne

Les 14 et 15 novembre, 10 enseignants d'équitation et 15 élèves en formation BPJEPS ont passé 2 journées avec Isa DANNE afin de travailler sur leur position à cheval et sur l'enseignement de l'Équitation Classique.

La MFR de Fonteveille (Châtelleraut) nous a fait le plaisir d'accueillir la formation organisée par la Chambre d'agriculture de la Charente intitulée : « Chercher l'équilibre, l'harmonie musculaire et la décontraction de son cheval ».

Deux sujets principaux ont été abordés avec les enseignants :

- le travail de leur position à cheval à l'aide d'un simulateur. L'objectif était de déterminer leur position idéale pour obtenir un effet de balancier global et aider au maintien en équilibre du cheval,



Utilisation du simulateur de position

- les exercices nécessaires à l'obtention d'un cheval harmonieux, dans l'impulsion ou comment éduquer son cheval à la finesse

Le sujet de la finesse d'éducation du cheval a soulevé beaucoup de questions.

Isa DANNE a notamment évoqué le fait que cette notion de finesse était souvent mal appréhendée par les cavaliers.

« Un corps (celui du cheval) qui « réclame », de la part de son cavalier : qu'il l'empoigne, qu'il le saucissonne, qu'il le tire, qu'il le pousse, qu'il l'éperonne gaillardement, ... ne peut pas être un corps qui conserve son intégrité physique et psychique. Pour aller au bout de mon idée, si l'on pense que c'est le cheval qui « réclame » : c'est qu'on imagine qu'un cheval est maso et aime être torturé. » nous a-t-elle bien justement rappelé.

Faire du sport, se respecter, devenir fin soi-même à cheval, mais aussi dans ses relations aux autres, apprendre à écouter, à aimer, à sortir des apparences, voilà les préceptes enseignés par Isa DANNE.

Le but est de faire comprendre, d'apprendre à apprendre à son cheval. Si le but est de pousser son cheval séance après séance, pour « AVOIR » à tout prix un semblant de mouvement, et bien le cavalier n'aura qu'un embryon perverti, dont la lumière intérieure. La noblesse aura été détruite pour rentrer dans un cadre minuscule, étriqué, sans vie qui n'est pas à la mesure de ce que méritent les chevaux.



Travail en salle sur la préparation du cheval à la finesse

Trop de chevaux s'éteignent sous la selle car ils sont incompris et n'ont pas l'envie de faire.

Crispations, perte de confiance en soi, raideurs, douleurs, panique, incompréhension, blessures, dépression, perte de l'appétit ou boulimie, fuite ou encore pire soumission, résignation et tant d'autres choses terrifiantes... sont le quotidien de beaucoup de chevaux.

Isa DANNE s'inscrit résolument dans cette lignée de cavaliers qui veulent pratiquer l'équitation AVEC et non CONTRE leur chevaux.

Ce fut avant tout une belle leçon d'humilité.

Vous souhaitez la rencontrer de nouveau ?

Contactez-nous...

Sabrina PEYRILLE  
Conseillère équin (CA 16)  
06 21 21 83 03



# Le réseau des fermes de références s'agrandi !

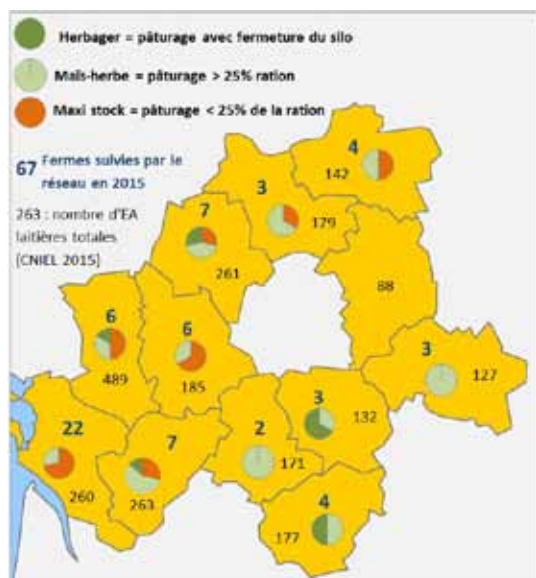
En agriculture, la tendance est plutôt à l'agrandissement, et le réseau ferme de référence suit le mouvement. En 2015, le réseau Poitou-Charentes a fusionné avec les réseaux Centre et Limousin, auquel se rattache également le département de l'Allier. Le but est de gagner en efficacité, mais aussi d'avoir une base de travail plus large pour proposer des références de qualité.



## Le nouveau réseau

Les 12 départements qui composent ce nouveau réseau suivent la même tendance concernant la baisse du nombre d'exploitation : une diminution moyenne de 23 % entre 2009 et 2014, plus ou moins marquée selon les départements. En revanche, l'évolution de la collecte du lait n'est pas proportionnelle : dans l'Allier, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, la collecte augmente de 6 à 15 %. Cela dénote un phénomène important d'agrandissement des troupeaux dans ces départements.

Au niveau des types de systèmes, la région du Limousin et le département de la Charente sont plutôt à dominante herbagère, avec beaucoup de pâturage dans les élevages parfois allant jusqu'à la fermeture du silo au printemps. Les départements plutôt céréaliers sont représentés par des exploitations plus intensives, la ration est basée sur les fourrages conservés et surtout du maïs ensilage.



## Le produit de l'atelier lait en 2015

Pas de surprise à attendre des résultats de l'année 2015 au niveau de la production laitière...

Le prix du lait décroche malheureusement de 45 à 55 €/1000 L selon les systèmes. A noter une très grande variabilité selon les départements, les prix vont de 290 à 365 €/1000 L payé au producteur.

Ce grand écart est dû aux nouvelles laiteries qui font leur entrée dans ce réseau, telles que la Laiterie Saint Denis de l'Hôtel et Triballat par exemple, dont les prix payés aux producteurs se sont très bien maintenus malgré la crise.

Au niveau des autres produits de l'atelier (viande, aides et SFP), ils sont plus élevés dans les systèmes herbagers, car la dilution par le volume de lait est moins importante. Mais il faudra tenir compte de cette dilution aussi sur les charges de structure

## Structure des différents systèmes

Afin de proposer des références représentatives pour tout le monde, une segmentation est réalisée selon le système d'alimentation : les « maxi-stock » sont des systèmes où le pâturage est faible voir inexistant. Les « maïs-herbe » pratiquent le pâturage mais gardent toujours une ration de fourrages conservés à l'auge. Quand aux « herbagers », le pâturage représente 100 % de la ration lors des périodes de forte pousse (fermeture du silo).

Le tableau ci-dessous représente les principales différences de structure des systèmes en 2015 :

	Maxi-stocks	Maïs-herbe	Herbager
SAU	175 ha	133 ha	84 ha
Cultures ventes /SAU	55%	38%	18%
Effectif	96 VL	76 VL	56 VL
Lait livré	850 000 L	623 000 L	392 100 L
Productivité de la main d'œuvre (UMO lait)	401100 L	318 700 L	236 600 L
Chargement	1,9UGB/ha SFP	1,5UGB/ha SFP	1,3UGB/ha SFP

## Le coût de production

Les prix de revient des différents systèmes sont assez proches : 339 €/1 000 L pour les « maxi-stocks », 325 €/1 000 L pour les « maïs-herbe », et 336 €/1 000 L pour les « herbagers ». Ces derniers, plus extensifs, sont plus économes au niveau des charges opérationnelles. Mais leur moindre productivité entraîne une concentration des charges de structures. À l'inverse, les systèmes plus intensifs type « maxi-stocks » dépensent plus en charges opérationnelles, mais ce surcoût est compensé partiellement par la dilution des charges de structure.

On observe également des écarts de prix du lait, qui sont à imputer aux différences de dates de clôture comptable, de laiteries et d'échantillonnage, plus qu'à un réel effet système. En effet, il n'y a pas d'impact sur la qualité du lait.

Le détail des repères et coûts de productions 2015 de chaque système seront disponibles bientôt sur le site de la Chambre d'agriculture de la Vienne, rubrique production animale, références des systèmes.

Les systèmes herbagers, plus extensifs, sont plus économes au niveau des charges opérationnelles. Mais leur moindre productivité entraîne une concentration des charges de structures. A l'inverse, les systèmes plus intensifs type « maxi-stocks » dépensent plus en charges opérationnelles, mais ce surcoût est compensé partiellement par la dilution des charges de structure.

Adèle MARSUALT  
Conseillère bovin lait (CA 86)  
06 84 61 42 56



# Modifications du Programme d'actions Directive Nitrates

Un nouvel arrêté est paru le 11 octobre 2016, modifiant l'arrêté national Directive nitrates. Cet arrêté s'applique immédiatement, y compris sur les zones déterminées en 2015 (carte des zones vulnérables sur notre site internet).

Les principales modifications apportées par l'arrêté du 11 octobre 2016 sont :

## Stockage au champ des effluents d'élevage

Le stockage ou le compostage au champ est possible uniquement pour :

- les fumiers compacts non susceptibles d'écoulement, ayant subi un stockage de deux mois sous les animaux ou sur une fumière,
- les fumiers de volailles non susceptibles d'écoulement,
- les fientes de volailles à plus de 65 % de matière sèche.

La durée maximale de stockage est de 9 mois.

Les dates de dépôt du tas et de la reprise pour épandage, ainsi que l'ilot cultural sur lequel le stockage est réalisé, doivent être enregistrés dans le cahier d'enregistrement.

Si le tas est présent au champ entre le 15 novembre et le 15 janvier, il doit être couvert ou déposé sur un lit d'environ 10 cm d'épaisseur de paille (ou d'un matériau équivalent), sauf si le dépôt du tas est fait sur une prairie.

Les conditions particulières suivantes doivent être respectées (à l'exception des dépôts de courte durée inférieurs à 10 jours précédant les chantiers d'épandage) :

- pour les fumiers compacts non susceptibles d'écoulement, le tas doit être mis soit sur une prairie, soit sur une culture implantée depuis plus de 2 mois, soit sur une CIPAN bien développée, soit sur un lit de paille (ou équivalent) d'environ 10 cm d'épaisseur. Il doit être constitué en cordon et ne doit pas dépasser 2,5 mètres de hauteur,
- pour les fumiers de volailles, le tas doit être conique et ne doit pas dépasser 3 mètres de hauteur. La couverture du tas est obligatoire à partir d'octobre 2017,
- pour les fientes de volailles, le tas doit être couvert par une bâche.

## Épandage sur les sols en pente

L'épandage est interdit dans les 100 premiers mètres à proximité des cours d'eau pour les pentes supérieures à :

- 10 % pour les fertilisants azotés liquides,
- 15 % pour les autres fertilisants.

Cette distance peut être réduite si une bande enherbée ou boisée, non fertilisée, d'au moins 5 mètres de large est présente en bordure des cours d'eau.

## Délais de mise aux normes des capacités de stockage

Pour les exploitations situées dans les zones vulnérables classées en 2015 ou après, le délai de mise aux normes est fixé au 1<sup>er</sup> octobre 2018. Les exploitations qui ne sont pas aux normes actuellement doivent se signaler à l'Administration au plus tard le 30 juin 2017. Dans certains cas particuliers, le délai peut être prorogé jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2019.

## Comment doivent être calculées les capacités de stockage ?

Le calcul des capacités minimales de stockage (conversion des durées forfaitaires en volume) se fait avec l'outil Pré-Dexel (outil gratuit disponible en ligne).

Les Chambres d'agriculture de Charente et de la Vienne proposent des formations à l'utilisation de cet outil. La formation est intégralement prise en charge par Vivea et vous repartez avec le résultat du calcul pour votre exploitation. Pour plus de renseignements sur cette formation, contactez Anne-Laure VEYSSET au 06 25 64 54 55 pour la Charente, ou Aurélie POUPARD au 05 49 44 75 06 pour la Vienne. Les sessions de formation sont programmées au fur et à mesure des inscriptions.

Pour les exploitations qui sont en-dessous des capacités forfaitaires, il est possible de justifier de capacités suffisantes grâce au calcul de capacité agronomique de l'outil Dexel.

Sylvain JONETTE (CA 16)  
05 45 24 49 40  
Carine PASSELANDE (CA 86)  
05 49 44 74 72

## Formation CAPTAV - Certificat d'Aptitude Professionnel au Transport d'Animaux Vivants

La réglementation prévoit que le transport par la route des animaux vivants, détenus dans le cadre d'une activité économique, sur une distance de plus de 65 km, doit être assuré par un conducteur titulaire du CAPTAV.

Pour l'obtenir, il faut suivre une formation délivrée par un organisme habilité par le Ministère de l'agriculture.

Les Chambres d'agriculture 16 et 86 peuvent mettre en place ces formations. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de Sylvie VIGNAUD, assistante au service élevage, au 05 45 84 09 28, qui centralisera les demandes Charentaises et Viennoises.



# Transmission : trouver son repreneur

Contrairement aux générations passées, la transmission dans le cadre familial n'est plus systématique. Aujourd'hui, un quart des installations aidées se font hors cadre familial. Identifier le repreneur de son exploitation est donc une étape clé de la transmission de son exploitation. Une étape qui s'anticipe et qui s'inscrit dans une réflexion globale : il n'est jamais trop tôt !

## Un service de mise en relation à votre disposition : Le Répertoire Départ Installation

Le Répertoire départ-installation (RDI) est un service des Chambres d'agriculture, décliné dans chaque département. Il facilite la mise en relation de candidats à la recherche d'une exploitation agricole pour s'installer (en individuel ou en société) avec des agriculteurs cherchant à céder leur exploitation ou souhaitant trouver un nouvel associé.

### Le RDI, c'est :

- Un réseau national (+ de 1000 offres publiées chaque année en France)
- Sur inscription après un entretien individualisé
- Des diffusions d'annonces sur un site internet bien référencé : [www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com) (125 000 consultations du site/an en Poitou-Charentes).
- Un service non facturé en Poitou-Charentes, ni à l'exploitant, ni au porteur de projet (prise en charge par des fonds publics)

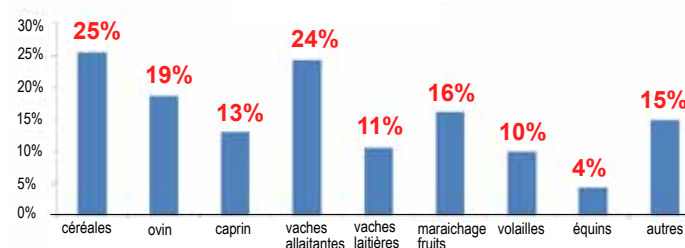
### Des profils variés de porteurs de projet

On retrouve parmi les candidats du RDI des profils assez stables depuis quelques années. Dans la Vienne :

- les femmes représentent 16 % entre eux
- + de 50 % ont entre 25 et 35 ans
- + de 50 % sont originaires du département. 80% sont originaires du Poitou-Charentes

- 50 % ont obtenu un diplôme de niveau IV (niveau Bac) et près de 30 % disposent au minimum d'un BTS
- La moitié est d'origine agricole (parents exploitants)
- La recherche d'exploitation sous forme sociétaire reste faible (12 %)
- Même si les cultures de ventes restent très « prisées » par les candidats, 75 % d'entre eux manifestent un intérêt pour l'élevage, avec une petite préférence pour l'élevage bovin viande.

### Productions recherchées par les candidats



Contrairement aux générations passées, la transmission dans le cadre familial n'est plus systématique. Aujourd'hui, un quart des installations aidées se fait hors cadre familial.

Agathe TOUZINEAU  
Conseillère du RDI (CA 86)  
05 49 44 74 60

## "La Ferme s'invite 2016" : une superbe édition

30 000 visiteurs, 20 00 animaux, 1 000 scolaires, 72 exposants ont envahi le Parc des Expositions de Poitiers, du 23 au 25 septembre dernier pour l'édition 2016 de La Ferme s'invite. 1 400 repas ont été servis dans les Arènes.

Cette année, les visiteurs n'avaient que l'embaras du choix : concours National Limousin, concours inter-régional Charolais, concours interdépartementaux ovins, concours international de tonte ovine, marché de 20 producteurs « Bienvenue à la Ferme », démonstrations (maréchal ferrant, chien de berger, échographie caprine), 17 concessionnaires de matériel agricole, des dégustations, des spectacles équin, etc.

Le vendredi matin, plus de 1 000 scolaires et 100 enseignants accompagnants, guidés par les 100 étudiants des Maisons Familiales et des Lycées Agricoles, ont bénéficié de l'organisation de la ferme pédagogique, avec 27 ateliers différents.

Le vendredi soir, l'inauguration puis la remise des Tops Agriculture ont réuni plus de 300 agriculteurs, élus et partenaires. 6 lauréats ont été récompensés (à retrouver sur notre site internet).

Côté national Limousin, 480 animaux et 200 éleveurs étaient présents pour le concours national, événement de cette année. Les ventes aux enchères ont également attiré les foules.

En Charolais, ce sont 90 animaux qui ont été présentés par 50 éleveurs du Grand Ouest. Là aussi, une vente aux enchères a ponctué la manifestation.

Grande première : le concours international de tonte, organisé le dimanche. C'est à l'issue de ce concours que les noms des tondeurs de l'équipe de France ont été connus. Les champions défendront les couleurs de la France en Nouvelle Zélande en février 2017. 500 moutons ont été tondus par quelques 40 tondeurs.



En 2016, Poitiers a accueilli le Concours international de tonte

Les présentations et concours ovins ont quant à eux, accueilli quelques 100 animaux en race Sufflok, Vendéenne, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Dorset ; et toujours bien évidemment l'aviculture, les baudets et autres caprins et porcins.

Un très beau week-end 2016, à réitérer en 2017.

## Vous souhaitez être rassuré sur la ration de votre cheval ?

Contribue-t-elle à son mieux être ? Est-elle adaptée à la discipline que vous pratiquez ?

La ration est-elle satisfaisante en termes de qualité, de quantité, en composition ? Croissance, gestation, entretien, travail...

Est-elle en adéquation avec la pathologie de mon cheval ? : Syndrome Métabolique Equin, Cushing, fourbure, ulcères, myosites...

Nous pouvons vous apporter une expertise nutritionnelle qui tient compte des dernières données scientifiques en matière de comportement du cheval, d'alimentation et de production fourragère.

N'hésitez pas à nous contacter pour établir avec vous un bilan personnalisé



Contact : Sabrina PEYRILLE - Chambre d'agriculture de la Charente - 06 21 21 83 03



## Vos interlocuteurs du service élevage



**Julie RENARD** / Adjointe au Chef du service / CA 16-86  
Tél. : 06 21 21 82 98 / julie.renard@charente.chambagri.fr



**Nathalie AUGAS** / Conseillère ovin  
Tél. : 06 26 69 71 09 / nathalie.augas@charente.chambagri.fr



**Laurie MOURICHOU** / Conseillère bovin viande  
Tél. : 06 24 30 15 24 / laurie.mourichou@charente.chambagri.fr



**Jocelyne LATUS** / Assistante  
Tél. : 05 45 84 09 28 / jocelyne.latus@charente.chambagri.fr



**Sabrina PEYRILLE** / Conseillère équin  
Tél. : 06 21 21 83 03 / sabrina.peyrille@charente.chambagri.fr



**Sylvie VIGNAUD** / Assistante  
Tél. : 05 45 84 09 28 / sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr



**Anne-Laure VEYSSET** / Conseillère bovin lait  
Tél. : 06 25 64 54 55 / anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr



**Vincent VIGNEAU** / Conseiller Bovin Croissance  
Tél. : 06 07 42 67 36 / vincent.vigneau@charente.chambagri.fr



**Coline BOSSIS** / Conseillère caprin  
Tél. : 06 79 42 74 47 / coline.bossis@vienne.chambagri.fr



**Victoire DEPOIX** / Conseillère fourrage  
Tél. : 06 58 59 74 20 / victoire.depoix@vienne.chambagri.fr



**Hugues GEAY** / Conseiller bovin viande  
Tél. : 06 84 96 03 35 / hugues.geay@vienne.chambagri.fr



**Béatrice GRIFFAULT** / Conseillère ovine  
Tél. : 06 79 55 62 83 / beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr



**Guillaume LAJUDIE** / Conseiller bovin viande  
Tél. : 07 86 48 37 82 / guillaume.lajudie@vienne.chambagri.fr



**Benjamin MAILLOCHAUD** / Conseiller bovin viande  
Tél. : 06 75 76 89 74 / benjamin.maillochaud@vienne.chambagri.fr



**Adele MARSAULT** / Conseillère bovin lait  
Tél. : 06 84 61 42 56 / adele.marsault@vienne.chambagri.fr



**Annie SOUCHAUD** / Conseillère ovin  
Tél. : 06 30 25 11 83 / annie.souchaud@vienne.chambagri.fr



**Audrey SALGUEIRO** / Conseillère bovin viande  
Tél. : 06 79 88 41 03 / audrey.salgueiro@vienne.chambagri.fr

## Coordonnées

**Chambre d'agriculture de la Charente**  
service élevage - Bureau décentralisé Charente Limousine  
2 & 4 allée des Freniers - 16500 CONFOLENS  
Tél : 05 45 84 09 28 - www.charente.chambagri.fr

**Chambre d'agriculture de la Vienne**  
Agropole service élevage  
CS 35001 - 2133 route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR  
Tél : 05 49 44 74 74 - www.vienne.chambagri.fr